



Les livres à la charge des familles pourront être revendus à la fin de l'année par le biais d'une « Bourse aux Livres » qui sera organisée par l'APEL.

## 1. Manuels scolaires et cahiers d'activités ACHETÉS PAR LES ÉLÈVES pour la rentrée scolaire :

Pour tous les élèves de 5<sup>ème</sup>

-Cahier de latin DIXIT! 5e, édition 2017 NATHAN ISBN 978 2 091 71705 0

Selon les LANGUES VIVANTES : les élèves de 5<sup>ème</sup> devront se procurer pour la rentrée scolaire

**Élèves étudiant l'ALLEMAND LV 1**

- SPONTAN 2NEU 2<sup>o</sup>année niveau A2 CAHIER d'ACTIVITES DIDIER ISBN 978 2 278 07905 6

**Élèves étudiant l'ALLEMAND LV 2**

- SPONTAN Palier 1 NEU Cahier d'activités DIDIER ISBN 978 2 278 07689 5

**Élèves étudiant l'ESPAGNOL LV 2**

- ASI ME GUSTA Espagnol 1<sup>ère</sup> Année Cycle 4 Nouveau programme 2016 BELIN ISBN : 978 2 701 19724 1

**ANGLAIS : les professeurs préciseront à la rentrée les supports utilisés.**

## 2. LIVRES PRÊTÉS par l'Établissement :

- FRANÇAIS – Rives Bleues	HATIER	Prix : 22.00 €
- HISTOIRE-GEOGRAPHIE collection Martin Ivernel *	HATIER Edition 2010	Prix : 23.20 €
- MATHÉMATIQUES 5 <sup>ème</sup>	BELIN collection Prisme	Prix : 19.80 €
- SCIENCES de la VIE et de la TERRE G. Lizeaux – R. Tavernier	BORDAS Programme 2006	Prix : 20.90 €
- SCIENCES PHYSIQUES collection Carré	NATHAN Programme 2006	Prix : 20.70 €
- ALLEMAND LV1 SPONTAN NEU Palier 2, 2 <sup>ème</sup> année	DIDIER Nouveau programme	Prix : 18.50 €
- ALLEMAND LV2 (débutant) SPONTAN NEU Palier 1, 1 <sup>ère</sup> année	DIDIER Nouveau programme	Prix : 18.50 €
- LATIN 5 <sup>ème</sup> Quid Novi	HACHETTE	Prix : 18.20 €

\* LIVRES PRÊTÉS en deux exemplaires afin d'alléger le cartable des élèves de 5<sup>ème</sup>

Les livres prêtés doivent servir plusieurs années. **ILS NE DOIVENT PAS ÊTRE COUVERTS AVEC UN FILM PLASTIQUE ADHESIF.**

### **TRES IMPORTANT**

Tous les livres prêtés par l'établissement ou empruntés au CDI devront être rendus obligatoirement en fin d'année dans l'état dans lequel ils ont été confiés. Si tel n'est pas le cas, un montant correspondant à la perte ou à la dégradation du ou des manuels sera automatiquement prélevé aux familles, comme mentionné dans le règlement intérieur signé dans le carnet de liaison.

